

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres
Nous l'empruntons à nos enfants. »

Terre de Picardie

Nous sommes la première association à l'initiative de la démarche Terr'Avenir en 2005. Nos producteurs et notre territoire sont dynamiques et à l'origine de nombreux projets.

Nous cherchons à promouvoir nos pratiques et souhaitons partager avec les autres groupes ou démarches de notre territoire au service de l'environnement.

Le rôle de l'association est de faciliter la réalisation des projets collectifs d'agriculteurs sur le territoire de la Picardie. Nos projets sont tournés vers l'environnement, la Responsabilité Sociétale des entreprises et la réussite économique.

Nous sommes les moteurs de notre association
Nos projets sont volontaires

Nous partageons « bonnes pratiques » et nos connaissances
Nous souhaitons l'entraide, l'ouverture

Nous croyons en notre métier
Nous souhaitons garantir la rentabilité de nos entreprises
Nous engageons et responsabilisons nos salariés
Nous imaginons des nouvelles approches, sortons de nos acquis

L'association est ouverte à tout ceux qui veulent construire un projet collectif
Nous démarrons là où nous en sommes avec l'objectif de nous améliorer
Nous souhaitons transmettre des entreprises et une terre saine à nos enfants

Les préoccupations des membres de l'association sont l'amélioration des pratiques de travail du sol et la gestion des adventices résistantes.

Les leviers se situent dans la gestion des intercultures, la diminution du travail du sol, la rotation des cultures qui doivent s'allonger sur certaines parcelles. Nous travaillons en partenariat avec différents financeurs pour avancer sur nos projets et permettre de l'expérimentation et des formations sur ces sujets.

Nous nous engageons à :

- 1 Mutualiser les connaissances, l'entraide et l'ouverture
 - a. Mettre en place des projets avec des essais ou expérimentations et communiquer sur les résultats obtenus
 - b. Se former, aller visiter des entreprises innovantes

- 2 - Développer les projets et la performance de nos entreprises
 - a. Formaliser des objectifs par entreprise
 - b. Formations à la stratégie, la prospective
 - c. Indicateurs du durable

*« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres
Nous l'empruntons à nos enfants. »*

- 3 - Faire reconnaître l'action de l'association - promouvoir nos pratiques
 - a. Identifier les Parties prenantes de l'association
 - b. Mettre en place des actions de communication
- 4 Maintenir la motivation des membres de l'association

Et aussi :

- Guider l'association afin d'améliorer sa performance environnementale à travers celle de ses membres,
- Assurer la mise en œuvre d'une amélioration continue selon la norme ISO 14001 par l'utilisation d'outils, méthodes et moyens adaptés à la nature et aux préoccupations des membres,
- Tout mettre en œuvre pour aider chaque membre à se conformer aux exigences et obligations de conformité qui lui sont applicables, ainsi que celles applicables à l'association,
- Insuffler un engagement environnemental au sein de nos pratiques et auprès de nos parties intéressées afin de protéger l'environnement et prévenir toute forme de pollution,
- Communiquer sur cet engagement collectif ambitieux.

Pour cela, accompagné du bureau, et soutenu par l'engagement de chaque membre de l'association, je mets en place un système de management environnemental applicable sur le domaine suivant :

Périmètre de certification Terre de Picardie disponible sur le site terr-avenir.com

Départements ou région couvertes : Somme Aisne Oise

Activités exercées par les membres de l'association : polyculture, élevage, légumes, vignes, arboriculture

Le 15 mars 2021

Benoit GHESQUIERE

Président de Terre de Picardie

